

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> février 2018

**PRÉSENTS** : JP. BRET, E. ORTIZ, D. SEYVE, D. CARRON, Ph ACCORSO, Ch CLOR, B MATHIAS, RX FAIVRE-PIERRET, Ch. MOINE, P.MAILLET, F. TERRIER, J. FOROT, D. GUILLAUD, P. MEUNIER-BEILLARD.

M.C. CLOR, Ch. COLLOMB, J. GARIN, E. GUINET, M. TRAVERS, Ch PERROT, L. KAISSARIS, Ch. SANCHEZ-LAFAURIE, A. VERRIER.

**EXCUSÉS ou ABSENTS** : F. CHEVALLET, E. MERMET (pouvoir Ch. PEROT)

Secrétaires de séance : Ch. COLLOMB, J. GARIN

*Gérard SEIGLE-VATTE, maire délégué de PALADRU et maire de VILLAGES DU LAC DE PALADRU est décédé brutalement laissant tout le village dans la peine et la sidération.*

*La réunion du Conseil Municipal de ce jour a été maintenue pour rendre hommage à Gérard. Un drap noir a été déposé à la place qu'il occupait auparavant.*

*J.P. BRET s'est d'abord exprimé avec beaucoup d'émotion, regrettant la perte d'un ami et d'un soutien indéfectible. Il nous a lu le dernier éditorial de notre Maire et nous a encouragés à prendre la parole pour exprimer tout ce que nous ressentions face au départ de Gérard qui fut, pendant quatre ans, notre guide.*

*Après une minute de silence, main dans la main, nous nous sommes promis de continuer l'œuvre de notre maire et d'essayer de réaliser ses projets.*

Mmes KAISSARIS, A.VERRIER et M. GUILLAUD quittent le Conseil.

## ORDRE DU JOUR

- 1- Convention intercommunale semaine de la culture 25/5 au 3/06/18 avec BILIEU
- 2- Demande de subvention au C.G. fonctionnement RAM
- 3- Demande de subvention au C.G. pour établissements d'accueil du jeune enfant
- 4- Vente propriété BERNET
- 5- Transfert des propriétés du PIN et de PALADRU à VILLAGES DU LAC DE PALADRU, acte administratif.
- 6- Demande de participation pour deux élèves en classe à Voiron, projet pédagogique 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- 7- Commission vie scolaire – nouvelle composition
- 8- Demande école de Paladru, délibération PAI
- 9- CAPV, proposition de groupement de commandes : marché entretien des espaces verts.
- 10- Travaux salle Pallas : contrats entretien chauffage et air et désembouage.
- 11- Travaux chauffage école désembouage ;
- 12- Demande de M. RIDVAND ERDOGAN pour la vente de fruits et légumes une fois par semaine
- 13- Association Passiflore : demande de subvention pour une personne de Paladru
- 14- Demande de subvention par le Souvenir Français de Montferrat

- 15- Présentation rapport annuel eau et assainissement
- 16- Désignation d'un adjoint et d'un conseiller municipal
- 17- DIA Le Pin – Paladru
- 18- Questions diverses

La séance est ouverte par Marie Christine CLOR, première adjointe ; le compte rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

Les points 15 et 16 sont annulés.

### **1 – CONVENTION INTERCOMMUNALE SEMAINE DE LA CULTURE**

Le 3<sup>e</sup> festival de la culture des communes du tour du lac et Chirens, aura lieu à BILIEU, (entre le 25 mai et le 3 juin 2018) qui gère les finances de la manifestation et a établi un budget. Les 5 communes doivent signer une convention établissant les frais à engager pour chacune, soit 2240 € hors subventions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de reporter sa décision.

### **2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU C.G. FONCTIONNEMENT DU RAM**

Il s'avère que le Conseil Général peut accorder des subventions pour les RAM (relais assistantes maternelles).

Le Conseil Municipal, après délibération, souhaite qu'une subvention pour le RAM soit demandée au Conseil Général

### **3 – DEMANDE DE SUBVENTION AU C.G. POUR ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Général pouvant bénéficier à la Crèche.

### **4 – VENTE PROPRIÉTÉ BERNET**

J.P. BRET explique que cette propriété sise face à l'église du PIN et abritant l'épicerie, est une bâtisse vétuste mais stratégique pour le village. Elle est entourée de 1700 m<sup>2</sup> de terrain constructible en zone U ; une rénovation est possible avec la création de logements. Le propriétaire ayant estimé son bien à 300 000 € a accepté, après négociation le prix de 170 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, M. BRET à signer la promesse de vente de la propriété BERNET au prix de 170 000 €.

## **5 – TRANSFERT DES PROPRIÉTÉS DU PIN ET DE PALADRU A VILLAGES DU LAC DE PALADRU**

Il s'agit seulement d'un acte administratif pour régularisation, pour le transfert à VILLAGES DU LAC DE PALADRU des propriétés des deux villages historiques.

Décision à l'unanimité.

## **6 – DEMANDE DE PARTICIPATION POUR DEUX ÉLÈVES EN CLASSE A VOIRON (projet pédagogique : 1<sup>ère</sup> guerre mondiale)**

Cette demande de participation financière est pour deux élèves du PIN en classe de 1<sup>ère</sup> à Voiron. Le budget pour ce projet pédagogique est de 110 404 € pour 320 élèves devant se rendre à Cernay où est tombé le premier poilu natif de Voiron.

Une fois déduites les différentes subventions obtenues, le coût par famille est de 224 €.

Le Conseil Municipal délibère et vote par 13 voix une subvention de 300 € ; 7 voix ayant voté pour 200 €.

## **7 – COMMISSION VIE SCOLAIRE**

M.C. CLOR informe l'ensemble du Conseil que lors d'une réunion école-bâtiments, il a été décidé de faire une commission scolaire unique pour les deux villages, qui se réunirait trois fois par an, après chaque conseil d'école. Elle rappelle que les personnes référentes pour chaque établissement sont : Ch. COLLOMB pour Paladru et elle-même pour LE PIN.

La commission est composée de : Christiane PEROT, Laurence KAISSARIS, Pascal MAILLEY, Chrystelle SANCHEZ-LAFAURIE, Emilie MERMET, Amélie VERRIER, René Xavier FAIVR-PIERRET, Christiane COLLOMB, Janine GARIN, Ernest ORTIZ, Marie-Christine CLOR.

## **8 – DEMANDE A L'ECOLE DE PALADRU, délibération PAI (projet d'accueil individualisé)**

Une demande d'accueil en PAI d'un jeune enfant de Paladru, allergique à l'arachide, avait été faite et refusée précédemment.

M. et Mme TERRIER, les parents, ont refait une nouvelle sollicitation arguant que cet enfant ne serait reçu à l'école qu'un jour par semaine.

Sans oublier qu'en cas de problème c'est la responsabilité du maire et du personnel qui peuvent être engagées, les PAI sont établis par les médecins et, qu'après réflexion, il est difficile de ne pas accueillir cet enfant.

M.C. CLOR appelle le Conseil Municipal à voter.

Approbation par 19 voix et 1 abstention.

## **9 – CAPV – PROPOSITION DE GROUPEMENT DE COMMANDES (marché entretien espaces verts)**

La CAPV propose aux communes de se grouper pour un marché entretien espaces verts. Le conseil municipal décide à l'unanimité de voir en 2019 quels seront nos besoins.

## **10 – TRAVAUX SALLE PALLAS (contrat entretien chauffage et air)**

Il s'agit du renouvellement de ce contrat auprès de la Société Froid Savoie pour la période du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018. Les appareils concernés sont : la PAC, 1 centrale de traitement d'air et 2 armoires frigorifiques à la salle Pallas, 1 armoire à l'école et 1 armoire 2 portes à la salle Michel. Montant 1600€ HT

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **11 – TRAVAUX de DESEMBOUAGE réseau de chauffage de la salle Pallas**

Suite au rapport d'analyse d'eau du chauffage de la salle, un rinçage puis un reconditionnement du réseau est nécessaire pour assurer une protection anticorrosion optimale. Deux offres sont présentées : Froid Savoie 4500€ HT ; AQUAGED pour un montant de 4945 €.

Le Conseil décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Froid Savoie.

## **12 – DEMANDE DE M. RIDVAND ERDOGAN vente fruits et légumes une fois par semaine**

Cette personne n'a pas repris contact avec la commune

## **13 – ASSOCIATION PASSIFLORE : demande de subvention pour 1 personne de Paladru**

PASSIFLORE est une association d'insertion professionnelle qui exerce une activité par la valorisation des déchets.

Cette association a accueilli en insertion une personne résidant actuellement à Paladru et elle sollicite une subvention de participation au fonctionnement.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, une subvention de 60 €

## **14 – DEMANDE DE SUBVENTION DU SOUVENIR FRANÇAIS de MONTFERRAT**

La Commune a été sollicitée pour une subvention au Souvenir Français de Montferrat. Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le versement de 30 € à cette association.

## **17 – DIA – LE PIN – PALADRU**

- Aucun dossier pour Paladru
- Le Pin : vente d'une maison avec terrain (près d'Actis) 108 000 € (pas de préemption)
- Vente maison et terrain GARNIER 111 000 € (pas de préemption)

## **18 – QUESTIONS DIVERSES**

E. ORTIZ annonce le début des travaux de construction du city park prévu le 8 février prochain. Une réunion préalable avec les riverains a permis d'obtenir leur approbation sans réserve pour cette installation.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 30 à Paladru.